

Aucune personne ne peut faire l'objet de **discriminations** dans l'accès à la **prévention ou aux soins.**

Aucun acte médical ni aucun traitement ne peut être pratiqué sans **le consentement libre et éclairé** de la personne et ce consentement peut être retiré à tout moment.

Toute personne prise en charge par un professionnel, un établissement, un réseau de santé (...) a droit au **respect de sa vie privée et du secret des informations la concernant.**

Seules les agréées représentatives du système dans les hôpitaux publics

**JOURNÉE
EUROPÉENNE
DE VOS DROITS
EN SANTÉ 2026**
DU 18 AVRIL AU 18 MAI

**Soigne tes
DROITS**

Pour faire valoir ses droits en santé, il faut les connaître !

Pourquoi organiser cet événement ?

Depuis plus de 20 ans en France, la loi du 4 mars 2002 reconnaît deux types de droits : les droits individuels et les droits collectifs. En parallèle, la loi de janvier 2002 fixe de nouvelles règles relatives aux droits des personnes dans le secteur médico-social. Ces lois traduisent toutes deux l'idée de rendre l'**usager acteur de sa santé**.

Depuis 2011, France Assos Santé Hauts-de-France capitalise sur la création de la "Journée européenne des droits des patients" par une association de citoyens européens. **Devenue depuis quelques années "Journée Européenne de vos Droits en Santé" (JEDS)**, cet événement est le moment privilégié pour parler concrètement des droits et mettre en valeur le travail des équipes, représentants des usagers et personnels de santé. **Dans la continuité de la JEDS, France Assos Santé a lancé depuis 2025, « Soigne tes droits »**, l'événement à ne pas rater pour devenir incollable sur ses droits en santé. Un seul et même objectif derrière toutes ces appellations, faire connaître les droits en santé : les faire vivre, les protéger, les renforcer !



En 2026, mobilisons-nous pour faire vivre Soigne Tes Droits au sein des établissements de santé de la région



Comment l'organiser ?



Date : du 18 avril au 18 mai 2026

Historiquement la date officielle de la **JEDS est le 18 avril**. Mais cette année encore, afin de laisser la souplesse sur le terrain, nous avons décidé de laisser le choix de la date à l'appréciation des organisateurs. **Que vous soyez acteur du sanitaire ou du médico-social, cette journée est pour vous l'occasion de parler des droits en santé !**



Thème : Le droit à la prévention

France Assos Santé Hauts-de-France a choisi de consacrer la **campagne "Soigne tes droits" 2026 au droit à la prévention**, car il constitue une dimension essentielle du droit à la protection de la santé, encore trop peu identifiée comme un droit par les usagers.

La prévention ne relève pas uniquement des comportements individuels, c'est **un droit collectif**, qui **suppose un accès équitable à l'information, à la prévention et au dépistage, sur l'ensemble du territoire**.

En Hauts-de-France, région marquée par de fortes inégalités de santé, renforcer l'effectivité du droit à la prévention est un enjeu majeur de santé publique et un levier concret pour améliorer la santé des populations et réduire les pertes de chance.

Soigne tes Droits est l'occasion de **rendre visible le droit à la prévention auprès des usagers et de valoriser les actions de prévention** déjà menées dans les établissements.

Quelle organisation en 2026 ?

Agir ensemble pour faire vivre le droit à la prévention

Soigne tes droits 2026 (anciennement JEDS) constitue une opportunité collective pour rendre effectif le droit à la prévention et le faire connaître auprès des usagers.

France Assos Santé Hauts-de-France appelle les représentants d'usagers, les établissements de santé et leurs partenaires à se mobiliser et à organiser, au sein de leurs structures et sur les territoires, des actions d'information, de sensibilisation et d'échange autour de cette thématique.

Qu'il s'agisse d'actions simples ou plus structurées (stands d'information, temps d'échanges en CDU, ateliers prévention, débats, campagnes d'affichage, rencontres usagers-professionnels), chaque initiative contribue à renforcer l'accès à l'information, à réduire les inégalités de santé et à promouvoir les droits des usagers.



Valoriser vos actions Soigne Tes droits

La réussite de Soigne tes droits repose sur la mobilisation des représentants d'usagers et des établissements de santé sur l'ensemble du territoire des Hauts-de-France.

Afin de valoriser cet engagement collectif et de rendre visibles les actions menées autour du droit à la prévention, France Assos Santé Hauts-de-France invite les représentants des usagers, les établissements et leurs partenaires à transmettre les informations relatives aux actions réalisées, accompagnées, lorsque cela est possible, de photos, témoignages ou supports illustrant les initiatives.

Ces éléments contribueront à une valorisation régionale et nationale des engagements, à la diffusion d'initiatives inspirantes et à la reconnaissance du rôle essentiel des représentants des usagers dans la promotion des droits des usagers.



Retenez la date !

Nous vous proposons de nous retrouver en mars pour le lancement officiel de Soigne tes Droits 2026.

Nous organiserons un webinaire de lancement afin de vous présenter plus précisément les ressources à disposition, échanger sur vos projets, vos expériences passées et pouvoir alimenter une réflexion commune autour des événements de cette Journée. Représentant d'établissements des Hauts-de-France, vous êtes bienvenus !



Webinaire de lancement : le jeudi 12 mars, de 14h à 15h30



Pour vous inscrire, rendez-vous sur le formulaire en ligne !

Vous accompagner

Les actions menées à cette occasion ont vocation à être co-construites avec les représentants des usagers, afin de garantir la prise en compte du point de vue des personnes concernées et de renforcer la portée des messages auprès du public. Nous invitons donc les établissements à associer les représentants des usagers dès la conception des actions, afin de faire de Soigne tes Droits un temps réellement participatif et partagé.

Nous mettrons par ailleurs à disposition des représentants des usagers de votre établissement des outils de communication et d'animation afin de faciliter la mise en œuvre des actions et accompagner leur déploiement sur l'ensemble du territoire régional.

Vous pouvez également compter sur le soutien de l'équipe pour vous accompagner dans la définition de votre projet.

Rejoignez
l'événement!



France Assos Santé Hauts-de-France

10 rue Monnoyer 59800 LILLE



03 66 32 18 88



hauts-de-france@france-assos-sante.org

Soigne tes
DROITS

Pour faire valoir ses droits
en santé, il faut les connaître !

JOURNÉE
EUROPÉENNE
DE VOS DROITS
EN SANTÉ 2026
DU 18 AVRIL AU 18 MAI

France
Assos
Santé

La voix des usagers

Hauts-de-France